

TARIF D'ABONNEMENTS
Paris, Roubaix, Lille, Valenciennes, le Nord et les Départements limitrophes: 5 francs l'an, 1 franc 50 centimes le trimestre.
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

5
Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION
ROUBAIX: 71, Grande-Rue & TOURCOING: 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5
Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix: Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A Valenciennes: Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5.
A Lille: Chez M. Henri Lemaire, rue de la Station.
A Paris: 26, rue Feytaud. Dans les agences de publicité.
Un exemplaire est remis à titre de faveur à tous les abonnés.

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

Violents incidents à Paris. — Un homme lynché par la foule. — 700 Arrestations

HUIT PAGES 5 Centimes

CAUSERIE MÉDICALE

LE DIABÈTE

Stabilité des médicaments. — Nécessité d'un régime. — Suppression du pain. — La mie ou la croûte. — Inconvénients du pain de gluten. — Avantages du pain à base d'amandes. — Les résultats heureux de son emploi. — Atténuation de la maladie.

Le diabète, maladie consomptive, était bien connu des anciens qui ont laissé de bonnes descriptions. Mais la glycosurie, ou présence du sucre dans la sécrétion rénale, n'a bien été signalée qu'en 1674, dans un mémoire de Willis, qui insista le premier sur le caractère d'urines sucrées qu'on trouve dans cette affection. Depuis, les biologistes, les physiologistes, les chimistes, se sont attachés à trouver les causes de cette production de sucre, et les travaux ayant donné naissance à des théories aussi nombreuses qu'a variées sont légion.

Le traitement a préoccupé les médecins de tous les temps: ils ont vu que les médicaments n'avaient qu'une influence éphémère et sans beaucoup de résultat, mais qu'un régime, dirigé par les connaissances chimiques, était au contraire, le seul moyen efficace de lutter contre ce mal et d'en enrayer les progrès.

Le principe de tout régime antidiabétique est que le sucre est excrété parce qu'il se forme en quantité anormale, et que l'organisme en consume moins qu'il ne le doit faire à l'état sain. De là, l'indication de restreindre, et même supprimer, si possible, dans l'alimentation, la proportion du sucre ou des matières capables de se transformer en sucre, telles que l'amidon, féculé et alcool.

De tous les aliments ingérés normalement, celui qui renferme la plus forte dose de cette substance nuisible est le pain. C'est aussi celui dont la suppression dans le régime renferme le plus d'obstacles, tant son usage est répandu et considéré comme la base même de toute notre nourriture. Et cependant, on ne peut instituer un régime utile sans cette abstinence: le pain renferme 45 % d'amidon, proportion considérable, donnant naissance à une dose élevée de sucre. La croûte et la mie, suivant les auteurs, ont été considérées comme diversément nuisibles. Les uns estiment que la croûte ne saurait être néfaste, et l'autorise. Les autres, parmi lesquels le professeur Lépine, de Lyon, qui s'est spécialement occupé de la question, pensent que la mie aurait moins d'inconvénient, renfermant une proportion moindre de féculé. De plus, étant moins appétissante, elle n'inciterait pas le malade à dépasser la ration permise.

Pour remédier à l'ennui que cause au malade la suppression du pain au repas, on s'est depuis longtemps ingénié à en fabriquer avec d'autres substances, pour en donner l'illusion et favoriser l'alimentation. On a fait des pains de soya, d'aleurone, de gluten et d'amandes. Ces deux dernières variétés sont les plus répandues, mais elles n'offrent pas les mêmes avantages.

Le pain de gluten est fait avec de la farine de froment qui a été préalablement lavée avec soin pour en ôter le plus d'amidon possible. Quel que soit le soin apporté à cette opération, il en reste toujours, et moins qu'il y en a, moins le goût en est agréable. Totalement dépourvu d'amidon il perd tout arôme et devient imangeable. De plus son goût spécial est désagréable; sa consistance sèche et spongieuse, sa friabilité inspirent assez rapidement au diabétique un véritable dégoût. Ses propriétés nutritives sont faibles, et même sous un volume important, il nourrit assez mal.

Il semble au contraire que le pain à base d'amandes ait des qualités tout autres. Plusieurs biologistes, parmi lesquels Schiff et Claude Bernard, ont insisté sur ce fait, que les principes actifs des huiles diminuent physiologiquement la formation du sucre dans le foie. Aussi faut-il chercher à donner au diabétique de ces huiles et réaliser un aliment qui les renferme et les fasse absorber volontiers et sans répugnance. L'amande contient des matières huileuses assimilables, favorables au diabète et assez aromatisées. On a pu dans ces dernières années faire avec ces fruits un pain qui jouit de toutes les propriétés curatives voulues et de la très grande avantage de plaire au goût et de pouvoir se consommer avec tous les aliments. Dans une série d'articles intéressants et consciencieusement étudiés, les docteurs Capitan et Monin, de Paris, ont exposé les heureux résultats obtenus avec le pain à base d'amandes dans la cure des diabétiques. Ils ont constaté une diminution sensible dans la quantité des urines émises, dans le suc sécrété; les phénomènes généraux de lassitude, d'anémie, paraissent diminuer et le malade retrouve des forces et prend du poids. Les éruptions cutanées, si fréquentes au cours de l'évolution du diabète, avaient une tendance à s'amender et à disparaître. En somme l'état général venait promptement et se maintenait longtemps satisfaisant.

À côté de cet aliment de première nécessité, il ne faudra pas négliger ceux qui sont autorisés et que le médecin traitant, suivant les cas et les symptômes, indiquera ou défendra.

On pourra également avoir recours à la pomme de terre, qui depuis les observations de Mose, de Toulouse, est considérée, à juste titre, comme un excellent antidiabétique.

La pomme de terre se prendra aux repas en guise de pain. On pourra en consommer une ou deux livres et même davantage, quotidiennement bouillies. Les malades pourront alterner l'usage de la pomme de terre avec celui du pain à base d'amandes.

Ainsi traité le diabète cessera d'être une infirmité, astreignant le malade à des nécessités pénibles, entravant sa vie et le tenant sous le coup d'une perpétuelle menace d'accidents graves. On peut par le régime arriver, sinon à guérir, du moins à rendre inoffensif et latent le diabète et à prolonger ainsi l'existence pendant de longues et nombreuses années.

D. DAURAT

BULLETIN

1er mai.
Le premier mai s'est passé en province de façon aussi calme que possible.

À Paris, il a été plus mouvementé. Il y a eu plusieurs agents blessés; un homme lynché et 700 arrestations opérées mais peu ont été maintenues.

—
Au Conseil des ministres, M. Caillaux a exposé son projet de budget de 1908, qui sera déposé des premiers jours de la rentrée.

—
Le Roi d'Angleterre, venant d'Italie, est arrivé cet après-midi à Paris. Il sera reçu jeudi par le président de la République.

—
On a retiré du vin d'un dernier cadavre, dont l'identité n'a pu être établie.

—
M. de Sal, sénateur radical, est mort.

—
Un complot contre la vie de président Roosevelt avait été ourdi par un anarchiste de Chicago, pour le jour de l'ouverture de l'Exposition de Jamestown.

—
La grève des employés et ouvriers des tramways de Roubaix-Tourcoing continue. Une conférence mixte se réunira, jeudi soir, sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

—
Une enquête sur l'état actuel des diverses professions

Les tendances nouvelles de la législation et les transformations de la vie économique sont en train de modifier profondément l'état des diverses professions. Quelle est la vérité actuelle? Tel est le but de l'enquête que l'entrepreneur d'Énergie française. Pour nombre de professions, cette enquête permettra d'établir les modifications subies, les intérêts légitimes menacés et comment ils peuvent être défendus. Un pareil travail offre un intérêt pratique considérable pour beaucoup de nos lecteurs, nous le leur signalons donc spécialement.

Les professeurs,
Les magistrats,
Les armateurs,
Les ingénieurs,
Les médecins,
Les pharmaciens,
Les avocats,
Les notaires,
Les officiers,

qui nous lisent, peuvent dès maintenant écrire à l'Énergie Française, 14, rue du Helder, à Paris, pour indiquer quelles sont pour chacune de leurs professions les transformations que font subir les nouvelles lois ou la vie économique actuelle, par quels moyens dans chaque cas les intérêts menacés peuvent être sauvegardés.

Les lettres dont aucune ne sera publiée sans demande expresse, serviront à constituer un dossier qui permettra une étude d'ensemble pour chaque profession, travail qui sera certainement précieux pour la défense des intérêts menacés et pour tous ceux aussi qui ont à faire choix d'une carrière.

INFORMATIONS

Le mouvement des caisses d'épargne
Paris, 1er mai. — Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 21 au 29 avril: Dépôts de fonds, 5.995.419 fr. 03; retraits de fonds, 6.156.611 francs. Excédent de retraits, 161.191 fr. 97. Excédent de retraits, du 1er janvier au 30 avril 1907, 3.323.334 fr. 06.

Récompenses officielles à des religieuses
Paris, 1er mai. — Le ministre de l'intérieur, M. Clémenceau, a décoré pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique, une médaille d'or à Mme Lechevalier (Marie-Rosalie), en religion Sœur Saint-Urbain, directrice de l'Hôpital de Saint-Vasile-la-Houque (Maison), et des médailles d'argent à Mmes Chretien (Virginie), Girard (Marie) et Haynal (Justine), Sœurs de Charité à l'Hôpital de Dax (Landes).

Les Oblats de Marie
Paris, 1er mai. — La première Chambre de la Cour a confirmé le jugement du Tribunal Civil, qui avait accueilli favorablement la demande de M. Duez, liquidateur des Oblats de Marie, contre Mlle de la Tour du Pin, Chably, et autres, en revendication de 70.000 actions de la Congrégation, d'une valeur de 975.000 francs.

Le Cour estime que ces valeurs n'appartiennent pas à la Congrégation, et qu'il n'y a pas eu personne intéressée.

Mort d'un sénateur
Paris, 1er mai. — M. Léonce Chavérier de Sal, sénateur de la Corrèze, vient de succomber en son domicile, 147, boulevard Saint-Germain, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Avant à la cour d'appel de Paris, conseiller général de la Corrèze, marié de Salon-la-Tour, sixième circonscription de la commune, il avait été élu sénateur en 1886 et avait été réélu aux élections de 1894 et de 1903. Il appartenait au groupe épiscopalo-radical.

La situation au Monténégro
Cettigné, 1er mai. — On décline officiellement qu'il n'y a rien de fondé dans les informations publiées par les journaux au sujet de combats qui auraient été livrés à Nickitchich, à Podgoritza et ailleurs, et dans lesquels il y aurait eu des morts et des blessés. On dément également la nouvelle concernant la résolution que les bandes insurgées auraient prise de marcher sur Cettigné. La tranquillité règne dans toute la pays.

LE ROI D'ANGLETERRE À PARIS
L'arrivée d'Édouard VII

Paris, 1er mai. — Le roi d'Angleterre est arrivé aujourd'hui à Paris à 4 h. 45. Le train royal a été amené, par la ligne de Ceinture, jusqu'à la gare de Bois de Boulogne. Le Roi a été salué à son arrivée par M. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence de la République, M. Pichon, ministre des affaires étrangères, Mollard, directeur du protocole, etc.

Après leur avoir serré la main, le Roi s'est rendu en automobile à l'hôtel Bristol, en compagnie de Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre. Il sera reçu demain matin à 11 heures par M. Fallières, qui lui rendra aussitôt sa visite. Édouard VII, repartira samedi pour Londres.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1er mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'État se sont réunis, ce matin, en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le texte du compte-rendu officiel de la délibération:

LE PREMIER MAI

DES ARRESTATIONS, DES MEETINGS, UN LYNCHAGE

La matinée est calme à Paris. — Physionomie de la ville. — L'après-midi mouvementé. — Les arrestations. — A la Bourse du Travail

Un homme tire sur la troupe. — Il est lynché par la foule

Contre le Préfet de police. — On tire sur les agents

Une bombe. — Les blessés. — Les arrestations

En province et à l'étranger

La journée du premier mai avait débuté à Paris par le plus grand calme; elle s'est achevée d'une façon moins tranquille. Il fallait s'y attendre, il y a eu çà et là sur divers points des incidents sanglants et le nombre des arrestations opérées a été fort élevé. En province on s'est comporté généralement de manière beaucoup plus paisible. On s'est contenté de réunions.

A PARIS
LA MATINÉE

Paris, 1er mai. — En ce matin de 1er mai, Paris n'offre pas le spectacle effrayant des autres années: le gouvernement et les autorités policières usent d'une méthode nouvelle: plus de troupes aux abords des rues, dans les cafés, sur les trottoirs, dans les stations du Métropolitain, et autour des monuments publics. Il y a des troupes certes et de la police en aussi grand nombre que l'an dernier, mais tout cela est soigneusement dissimulé dans des cours ou des lieux écartés, loin des curiosités ou des inquiétudes du public.

De bonne heure, le soleil a été sonné dans toutes les casernes, et lorsque le soleil s'est levé sur pied. Conformément aux ordres du ministre de la guerre et de la préfecture de police, à l'heure convenue, chaque détachement s'est rendu au point qui lui était assigné, à l'abri de la pluie et de la grêle, prêt à toute réquisition.

À part ces mouvements militaires, qui passeront d'ailleurs presque inaperçus à Paris consue, jusqu'à midi, la physionomie habituelle. À peine s'aperçoit-on de la garde montée aux portes des cafés par quelques agents. Comme les jours précédents, il semble que les rentrées se sont effectuées comme d'habitude dans la plupart des ateliers et des magasins.

En somme, il n'y a guère eu d'animation que dans les centres fréquentés par les agitateurs syndicalistes, place de la République, notamment la Bourse du Travail et rue Grange-aux-Belles, où siège la Confédération générale du travail.

Devant la Bourse du Travail

À la Bourse du Travail, le service d'ordre est plus apparent que sur les autres points de la capitale. À huit heures, le commissaire de police en prend le commandement. La préfecture de police, par mesure de précaution, a fait former deux ou trois cafés situés rue du Château-l'Eau ou boulevard Magenta.

Plusieurs magasins n'ont pas ouvert leurs portes. D'autre part, de nombreux cafés de la place de la République ont fait disparaître les tables de leur terrasse. Devant la Bourse, des camélets vendent des journaux révolutionnaires et des églantines.

À chaque instant, des groupes de curieux se forment devant les affiches, mais ils sont aussitôt dispersés par les agents qui arrivent, sans hésiter, toute personne qui s'obstinerait à rester.

À l'intérieur, la caserne du Prince-Eugène, d'importantes forces de police et de cavaliers sont tenues en réserve. Dès la première heure, des canonniers ont été répartis dans les rues avoisinantes à la Bourse du Travail. Un peu avant neuf heures, les ouvriers venant assister aux réunions commencent à arriver; la plupart d'entre eux portent l'églantine rouge à la boutonnière.

Vers dix heures et demie, le nombre des curieux sur la place de la République augmente. On en compte une quinzaine qui refusent de céder. À l'intérieur de la Bourse, beaucoup de monde. De nombreux ouvriers entrent et sortent continuellement pour s'informer et prendre le mot d'ordre.

L'animation croît de plus en plus et les manifestants, qui se heurtent aux portes de la Bourse du Travail, montrent une certaine nervosité. La police, obéissant aux ordres sévères qui lui ont été donnés, arrête çà et là dans les files des camélets vendant des journaux révolutionnaires, des ouvriers chantant l'Internationale, ou d'autres badauds refusant de circuler.

Parmi eux se trouve un soldat de l'infanterie coloniale permissionnaire, qui vendait des journaux anarchistes.

À midi, il y a 180 arrestations. La police opère maintenant par paquets; elle débrite dans la cour de la caserne du Château-l'Eau, où M. Chénobenoit, juge d'instruction, se tient en permanence, assisté de MM. Mornet et Gail, épistémistes.

Les interrogatoires se succèdent sans interruption. Sur nombre d'inculpés, on trouve des cassettes, des couteaux à cran d'arrêt, différentes armes prohibées. Beaucoup n'ont pas de domicile et ont vivement résisté aux agents, qu'ils ont injuriés et frappés.

La plupart venait de la banlieue de Pantin, et de Bondy notamment.

A la Confédération du Travail

Paris, 1er mai. — Rue Grange-aux-Belles, au

Le budget de 1908
M. Caillaux a exposé, à ses collègues, dans quelles conditions se présenterait le budget de 1908, et comment il proposait de l'équilibrer. Un accord complet s'est établi entre les membres du Conseil sur son projet, qui sera déposé, dès les premiers jours de la rentrée.

Les fêtes de Lyon
MM. Clémenceau, Piquart, Doumergue, Esnau et Simon ont été désignés pour accompagner M. le Président de la République à Lyon, le 18 mai prochain.

Le prochain Conseil
Les ministres se réuniront, de nouveau, en Conseil, samedi matin, à l'Élysée.

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil

M. Janvion, prenant texte des déclarations contenues dans la brochure de M. Briand, la «Grève générale», et de phrases empruntées à des articles de M. Clémenceau, qu'il traite d'anarchiste social, a prononcé une violente diatribe contre l'État; à ce propos, il a dit: «Moloch dégoûtant de sang» (selon la formule de M. Clémenceau), dont l'histoire est une longue série de crimes.

M. Janvion a engagé les fonctionnaires de toutes catégories à se syndiquer. «L'État, dit-il, n'a pas plus d'autorité morale sur eux qu'un chef d'industrie sur ses ouvriers. Il ne faut pas que les prolétaires du fonctionnarisme restent plus longtemps séparés des prolétaires de l'industrie.

Quant tous les prolétaires auront démolé les barrières qui gênent leur fusion, ils marcheront victorieusement à la conquête des revendications sociales, le cœur solidaire, le ceryeau clair, la tête froide.»

Ce discours a été vigoureusement applaudi.

Cinq coups de revolver

Paris, 1er mai. — À 4 heures et demie, un grave incident s'est produit.

Un individu qui se tenait sur l'impériale d'un omnibus de la ligne Madeleine-Bastille a tiré un revolver de sa poche et a fait feu à cinq reprises, dans la direction des soldats du 76e régiment d'infanterie, qui formaient le service d'ordre.

À ce moment, un homme en blouse qui se trouvait sur l'impériale, se jeta sur l'agresseur et les agents montèrent à l'assaut de l'impériale. L'individu tira alors deux nouveaux coups de revolver sur les agents, sans les atteindre.

Seul, le revolver d'assaut de l'individu était un Lefauchaux à broche, de 7 m/m.

Jeté du haut de l'impériale et lynché

Une colère, subite s'empara des voyageurs de l'impériale, et une scène effrayante se passa. L'homme fut saisi, jeté par dessus l'impériale et tomba sur la chaussée, au milieu de la foule qui s'était amassée.

La foule se jeta sur l'individu étendu à terre et le frappa avec la dernière violence, malgré les efforts des agents accourus en toute hâte.

Bientôt le corps ne fut plus qu'une masse informe et sanguinolente.

Ce fut avec la plus grande peine que MM. Grilherès et Bouvier, à la tête de deux cents agents, parvinrent à le dégager.

Une balle a blessé un cheval de cuirassier, une autre balle a traversé la capote du soldat Mondrin, du 76e de ligne. Enfin le cuirassier Olagnier, du 2e régiment, a eu sa cuirasse éraillée par une autre balle.

Le revolver dont s'est servi cet individu était un Lefauchaux à broche, de 7 m/m.

L'auteur de l'attentat

Après avoir été conduit dans le poste de la caserne du Château-l'Eau, l'auteur de l'attentat reçut les soins que nécessitait son état.

Les magistrats ont pu établir son identité. C'est un sieur Jacob Law, né le 15 mai 1885 à Balta (Russie), nationalisé américain.

Un camarade de Law, qui était à ses côtés sur l'impériale, a été également malmené par la foule et arrêté.

À cinq heures le bruit courait que Law était mort.

Le Garde chargé

Paris, 1er mai. — À la sortie du meeting de la Bourse du Travail, vers 6 heures, les manifestants débouchèrent, dans une formidable poussée, dans la rue en chantant l'Internationale. La police, casquée avec peine vers les rues qui s'éloignent de la place de la République.

Un millier environ s'engagea dans la rue Beaurepaire en poussant des cris révolutionnaires. Tout à coup, M. Lépine, préfet de police, qui descend la rue seul, comme toujours, est reconnu et entouré. Les cris redoublent: «A mort le policier! à l'eau Lépine! qu'on le tue!» Le cercle hostile se rétrécit autour du préfet de police. «Je vous prie de circuler et plus vite que ça», répond M. Lépine. La fureur des manifestants redouble; quelques agents viennent au secours du préfet, le dégagent, et tiennent les manifestants à distance, mais la situation devient critique.

«Faites-moi charger cette bande, cria le préfet.»

Le garde à cheval s'ébranle et charge à fond; les manifestants résistent, se cramponnent aux chevaux et s'adressent aux dévoués. Il ne faut pas moins de trois charges successives, et de plus en plus violentes, pour égarer le troupeau. Les dévoués charge, les cavaliers ont bien du mal à clarifier. Les policiers ont bien du mal à clarifier. Les policiers ont bien du mal à clarifier.

À trois heures, le nombre des arrestations est de 400.

Une réunion de l'Union des syndicats

Paris, 1er mai. — La réunion donnée par l'Union des Syndicats dans la grande salle de la Bourse du Travail avait attiré une affluente considérable; syndiqués ou non, femmes, jeunes gens entraient comme dans un moulin. Les couloirs étaient bondés de gens qui n'avaient pas pu trouver place dans la salle.

C'est M. Janvion, le fonctionnaire de l'Hôtel de Ville récemment révoqué, qui présidait la réunion.

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats

Une réunion de l'Union des syndicats